

ASSEMBLÉE NATIONALE
6 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

AMENDEMENT N ° II-AS176

présenté par

Mme Delannoy, M. Dufosset, Mme Mélin, M. Bentz, M. Florquin, M. Frappé, M. Bernhardt, M. Ménagé, Mme Dogor-Such, M. Muller, M. Lioret, Mme Bamana, Mme Ranc, M. Taché de la Pagerie, M. Dussausaye, Mme Levavasseur, M. Chenu, M. Boccaletti, M. Dragon, Mme Hamelet, Mme Bouquin, M. Boulogne, M. Gery, M. Meurin, M. Houssin, Mme Diaz, M. Bilde, M. Rivière, M. Evrard, Mme Martinez, M. Markowsky, Mme Lelouis, Mme Lechanteux, Mme Griseti, M. Tonussi, Mme Marais-Beuil, M. Sanvert, Mme Laporte, Mme Joubert, M. Giletti, M. Ballard, Mme Robert-Dehault, Mme Joncour, M. Guinot, Mme Galzy, M. Odoul, M. Dessigny, M. Rambaud, M. Jenft, Mme Pollet, Mme Blanc, M. Rancoule, Mme Lorho, M. Patrice Martin, Mme Colombier, M. Gonzalez, M. Golliot, M. Villedieu, M. Guitton, M. Buisson, M. Clavet, M. Jolly, M. Bovet, M. Humbert, Mme Da Conceicao Carvalho et M. Le Bourgeois

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Inclusion sociale et protection des personnes	0	1 000 000 000
Handicap et dépendance	0	0
Égalité entre les femmes et les hommes	0	0
TOTAUX	0	1 000 000 000
SOLDE	-1 000 000 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement prévoit de minorer les crédits, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, d'un montant de 1 000 000 000 d'euros pour l'action n° 11 « Prime d'activité et autres dispositif » du programme n° 304 « Inclusion sociale et protection des personnes ».

Eu égard au niveau d'endettement du pays, il est nécessaire d'établir une priorité nationale dans les dépenses. Rarement un pays n'aura été si généreux, au point de se ruiner et d'abandonner ses propres enfants. Grâce à l'insaturation de priorité de nationalité française sur l'attribution de la prime d'activité, 1 milliard d'économie pourra être généré et nous pourrons mettre en œuvre une politique sociale alternative en faveur des familles françaises.